

Département  
**d'EURE-ET-LOIR**  
Canton  
**de Brezolles**  
Commune  
**SAINT REMY SUR AVRE**

**LE PROCES VERBAL INTEGRAL DES DEBATS**  
**POURRA ETRE CONSULTE SUR DEMANDE**  
**EN MAIRIE**

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE**

**du Conseil Municipal en date du 25 Juin 2015 - 20h 30**

**de la COMMUNE DE ST REMY SUR AVRE**

\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*

**date de la convocation :**

16 Juin 2015

**nombre de membres**

en exercice : 27

présents : 22

\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*

L'an deux mille quinze, le vingt-cinq juin, à 20h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick RIEHL, Maire.

**Etaient présents** : MM.MMES - DANIEL – VIOLON - RODES - GUILLEMAIN - BRUNET - AZIRI - RYSER - AZEMARD - DELMOTTE – MOREAU - ALLAIN - BERTOLOTTI - RENOUF - RICHARD – REBEL – PERCHERON - LEYS -- ORY - GRABOT - BAZIRE - GALANDON -

**Absente**: M. Mmes QUATREHOMME - KUNTZ - DUFOURMENTELLE - CADIC - GOSSE -

**Pouvoirs** : Mme QUATREHOMME à M. RYSER - Mme KUNTZ à Mme GUILLEMAIN. - Mme DUFOURMENTELLE à Mme VIOLON - Mme CADIC à M. DELMOTTE – M. GOSSE à M. DANIEL -

formant la totalité des membres en exercice.

Mme AZEMARD a été élue secrétaire.

pour examiner l'ordre du jour :

- Monsieur le Maire propose de porter à l'ordre du jour, le dossier suivant :  
=> Subvention exceptionnelle à l'association sportive du Collège Jean-Claude DAUPHIN  
Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve cette proposition.

### **Approbation du procès-verbal de la réunion du 26 Mars 2015.**

Le Conseil Municipal, à la majorité des voix, approuve le procès-verbal de la séance du 26 Mars 2015.

### **1/ - Fixation des tarifs des T.A.P et création d'une régie de recettes :**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe à 15,00 € le tarif annuel des T.A.P et crée une régie de recettes.

### **2/ - Avenant n°1 - Projet Educatif Territorial et modification des horaires scolaires :**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'avenant n°1 au projet éducatif territorial suite à la mise en place des nouveaux horaires des T.A.P et leur tarification.

### **3/ - Modification du règlement intérieur du service enfance jeunesse :**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la modification du règlement intérieur du service enfance jeunesse, suite à la modification de l'organisation du Temps d'Activité Périscolaire.

### **4/ - Fixation des tarifs de la rentrée scolaire 2015/2016 :**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe le tarif de la restauration scolaire, de l'accueil périscolaire et de la journée du mercredi pour la rentrée 2015/2016.

### **5/ - Créations de postes :**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de créer les postes suivants :

- ⇒ 1 poste d'Adjoint Administratif 1<sup>ère</sup> classe
- ⇒ 1 poste d'Adjoint Administratif de 2<sup>ème</sup> classe pour besoin occasionnel
- ⇒ 12 postes d'agents recenseurs

### **6/ - Participation de la commune à la formation BAFA :**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe à 300,00 € le montant de la participation financière versée aux Rémois dans le cadre d'une formation BAFA.

### **7/ - Attribution aux agents de la prime de 13<sup>e</sup> mois :**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le versement de la prime de 13<sup>e</sup> mois, attribuée aux agents suivant des critères de motivation, assiduité et service rendu.

**8/ - Remboursement partiel du sinistre du 8 juin 2014 :**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à émettre le titre correspondant au sinistre du 8 juin 2014 – choc par véhicule sur candélabre au rond-point percé sur la RD152, pour un montant de 1631,12 € représentant le remboursement partiel de notre préjudice.

**9/ - SIZA – Syndicat Intercommunal d'Aménagement et de gestion de Zones d'Activités – Fiscalité foncière bâtie :**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la convention spéciale stipulant la renonciation de la commune sur l'exercice 2014 au surplus du produit de la taxe foncière bâtie

**10/ - Convention de maîtrise d'ouvrage ATD pour des opérations de voirie :**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve et autorise le Maire à signer la convention avec l'ATD pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage des travaux de réfection de voirie au titre de l'exercice 2015.

**11/ - Modification des statuts de la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux :**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la modification statutaire de l'Agglomération du Pays de Dreux

**12/ - Convention de mise à disposition auprès du Conseil Départemental et de la Mission Locale d'un bureau à la Maison des Services :**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer avec le Conseil Départemental et la Mission locale, une convention pour la mise à disposition du bureau Georges Sand situé dans l'enceinte de la maison des services, dans le cadre des permanences hebdomadaires de ces institutions.

**13/ - Convention de mise à disposition auprès d'associations rémoises, de locaux de stockage à l'Arsenal des Associations :**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer avec des associations Rémoises, une convention pour la mise à disposition de locaux de stockage à l'Arsenal des Associations.

**14/ - Examen du projet de modification des statuts du Syndicat Départemental d'énergies d'Eure-et-Loir :**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le projet de modification des statuts du Syndicat Départemental d'Energies d'Eure-et-Loir présenté.

**15/ - Avenant n°1 – Marché des travaux de remplacement des branchements plomb :**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'avenant n°1 relatif au marché des travaux de remplacement des branchements plomb.

**16/ -Approbation du rapport annuel de l'Eau :**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le rapport annuel du service de l'eau.

**17/ - Adhésion à APPROLYS :**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide l'adhésion de la Commune au GIP Centrale d'achat APPROLYS

**18/ - Fixation tarif emplacement forains :**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, modifie le tarif relatif aux emplacements forains de l'Espace Coubertin.

**19/ - Fixation du montant de la caution dans le cadre de la location du théâtre :**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la modification du règlement d'utilisation du théâtre de la Vallée, notamment le montant de la caution lors des locations.

**20/ - Désignation d'un Elu « Correspondant Sécurité Routière » :**

Le Conseil Municipal, à la majorité des voix, désigne M. Gérard DANIEL, « Correspondant Sécurité Routière »

**21/ - Adhésion au service commun d'instruction du droit des sols de l'Agglomération du Pays de Dreux :**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, statue définitivement sur l'adhésion au service commun d'urbanisme de l'Agglomération du Pays de Dreux.

**22/ - Décisions modificatives :**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les décisions modificatives présentées sur le budget communal ainsi que sur le budget de l'eau.

**23/ - Produits irrécouvrables :**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'admettre en créances éteintes, sur le budget principal et sur le budget eau, les sommes relatives aux recouvrements qui n'ont pu être effectués.

**24/ - Subvention exceptionnelle à l'association sportive du Collège Jean-Claude DAUPHIN :**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide l'attribution d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 300 € à l'association sportive du Collège Jean-Claude DAUPHIN, dans le cadre du championnat départemental de l'équipe féminine de football.

## INFORMATIONS

### Décisions du Maire :

Monsieur le Maire donne lecture de la décision suivante :

- ⇒ Demande de subvention auprès du Conseil Départemental d'Eure et Loir au titre du FDAIC pour la réalisation des travaux suivants :
- Restructuration du mur du cimetière
  - Restructuration de la clôture de l'enceinte terrain de football
  - Restructuration de la clôture des courts de tennis
  - Acquisition d'un car

### Consultations :

- Remplacement des menuiseries extérieures couloir des vestiaires – Centre Culturel OSCAR :

Le Maire informe l'assemblée que dans le cadre du Code des Marchés Publics une consultation (procédure adaptée) a été lancée pour les travaux de remplacement des menuiseries extérieures du couloir des vestiaires au Centre Culturel OSCAR

#### Consultation

Publication : plateforme de l'AM 28 le 20 mai 2015

Remise des Offres : le 11 juin 2015- 17 h 00

Offres remises : 3

L'entreprise SEMAP a été retenue

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h10 mn.**

**Pour extrait :**

**En Mairie, le 27 Juin 2015**

Le Maire,  
Patrick RIEHL